



AVIS PUBLIC

DÉPÔT RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ 2017

VILLE DE LA TUQUE

AVIS PUBLIC est donné aux contribuables de l'agglomération de La Tuque que conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, la directrice des finances et trésorière de Ville de La Tuque déposera, lors de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération de La Tuque qui se tiendra le **mardi 19 juin 2018, à 18 h 30**, le rapport financier consolidé et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2017.

La population est invitée à venir s'informer sur la situation financière de Ville de La Tuque pour les compétences d'agglomération et de nature locale en date du 31 décembre 2017.

AVIS FAIT ET DONNÉ à La Tuque ce 31^e jour du mois de mai 2018.



Jean-Sébastien Poirier
Greffier

POUR PARUTION DANS L'ÉCHO DE LA TUQUE
ÉDITION DU VENDREDI 1^{ER} JUIN 2018